

<http://pierre-alainmillet.fr/Commentaires-sur-la-strategie-des>



Commentaires sur la stratégie des déchets du Grand Lyon

- Délibérations - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : dimanche 20 mars 2011

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Le Grand Lyon discute actuellement de sa future politique concernant les déchets. J'ai participé aux discussions pour le groupe communiste et citoyen pour lequel j'ai rédigé cette contribution sur l'étude présentant de trois scénarios posant plusieurs questions :

- faut-il aller plus loin que le Grenelle de l'environnement sur la réduction des volumes de déchets collectés ?**
- faut-il étendre la collecte des déchets aux territoires proches du Grand Lyon et aux déchets banaux des commerces et entreprises, afin de garantir l'approvisionnement des incinérateurs ?**
- faut-il développer la collecte sélective des bio-déchets des gros producteurs, où faut-il privilégier une unité de traitement mécanique des bio-déchets dans la collecte générale ?**

Concernant les 3 Scénarios présentés. La réduction prévue des déchets par ménage nous semble réaliste, et des prévisions plus avancées, au delà des objectifs du Grenelle, supposeraient des études plus précises sur leur faisabilité, en relation avec des éléments statistiques de consommation des ménages. Nous ne considérons pas les déchets comme un mal qu'il faut réduire sans fin, mais comme un élément des cycles humains et économiques. Toute activité humaine produit des déchets et s'il faut absolument travailler à la réduction à la source des déchets inutiles (suremballages, consommations marketing, etc.), le vrai enjeu est bien la qualité de collecte et de valorisation des déchets, et nous considérons la valorisation énergétique comme pertinente, dans des conditions bien évidemment contrôlées du point de vue environnemental.

Nous soutenons les études pour étendre la collecte des déchets aux déchets banaux des entreprises, commerces, afin de garantir le meilleur traitement de l'ensemble des déchets dans des conditions de transparence publique aux plans économiques, sociaux et environnementaux.

L'extension aux territoires proches au delà de l'agglomération est une question qui doit être posée sur la base d'éléments plus précis sur l'efficacité de cette collecte étendue, prenant en compte le coût économique et environnemental du transport, et l'efficacité possible de centres de traitements (y compris d'incinération) dans ces territoires. Nous demandons une étude comparative entre des solutions d'incinération décentralisée (par exemple à St-Etienne) et une solution concentrant l'ensemble des déchets d'un territoire plus vaste sur les incinérateurs existants de l'agglomération. Cette étude doit inclure l'enjeu du retour de la valorisation énergétique auprès des territoires de collecte. Cette étude doit aborder le mode de gestion d'une activité de collecte élargie, et notamment de l'hypothèse d'un syndicat mixte à large échelle.

Dans ce cadre, nous privilégions le scénario 2 qui permet le développement d'initiatives publiques sur la collecte sélective des bio-déchets de gros producteurs, donc notamment d'une meilleure gestion des déchets des commerces et restaurants, et d'initiatives citoyennes de collecte locale de compostage en relation par exemple aux différentes formes de jardins collectifs. La collectivité est légitime pour agir sur l'ensemble des déchets, malgré les initiatives privées qui existent. Elle peut seule agir au niveau nécessaire pour une réduction drastique de tout enfouissement.

Nous ne rejetons pas le principe d'une unité de traitement mécanique des bio-déchets mais demandons des études complémentaires sur les avantages et les risques comparés au scénario 2 pour envisager une telle hypothèse.

La stratégie du Grand Lyon se pose dans un contexte national qui pèse fortement sur les conditions économiques de

Commentaires sur la stratégie des déchets du Grand Lyon

la gestion des déchets. Nous nous prononçons pour la création d'un service public national des déchets pour apporter partout la garantie d'une gestion économique, environnementale et sociale efficace, assurant l'équité dans le coût et la valorisation, avec des règles de financement incluant une TGAP plus forte et incitative à la fois à la qualité environnementale, et à la valorisation des déchets, et donc réduite pour les incinérateurs.

pour le groupe communiste et citoyen

Pierre-Alain Millet